

**BRIVADOIS**



Des températures fraîches et quelques chutes de neige encore attendues dans les jours à venir

PAGE 6

CHEMINÉE - POËLE À BOIS ET À GRANULÉS - CUISINIÈRES À BOIS - CONDUIT ISOLÉ

**SOLDES**

*Jean-Claude Tixier*  
Le spécialiste du Chauffage au bois et de la Décoration

**-10%\* -20%\* -30%\* -50%\***

Sur exposition magasin

SARL Jean-Claude TIXIER - Z.I. ARREST - 43250 SAINT-ÉLORINE - 04 73 54 08 40

JEUDI 26 JANVIER 2023

1,40 €

**La Ruche**

CentreFrance L'HEBDO DE BRIOUDE ET SA RÉGION www.laruche.fr

**ENVIRONNEMENT**

# Composter, un geste à adopter



L'année 2024 sera marquée d'une nouveauté dans nos poubelles : il faudra composter ses biodéchets. Particuliers, entreprises et collectivités, tout le monde devra trier et valoriser ses ordures.

Tout au long de l'année 2023, le Sictom continuera de déployer ses composteurs dans les communes, qu'ils soient collectifs ou individuels, et de former les utilisateurs. (PHOTO : NICOLAS JACQUET)

PAGES 2 & 3

**BONNEFONT**

**PORTES OUVERTES 2023**

LYCEE BRIOUDE BONNEFONT SAUGUES

<p><b>POST BAC</b></p> <p>SAMEDI 9H -13H SUR RENDEZ VOUS</p> <p><b>28 JANVIER</b> Site de Bonnefont</p>	<p><b>SECONDAIRE &amp; SUP</b></p> <p>SAMEDI 9H -17H SUR RENDEZ VOUS</p> <p><b>18 MARS</b> Site de Bonnefont</p>	<p><b>SECONDAIRE &amp; SUP</b></p> <p>SAMEDI 9H -17H SUR RENDEZ VOUS</p> <p><b>18 MARS</b> Site de Saugues</p>
---	--	--

PRISE DE RENDEZ-VOUS 04 71 74 57 57

RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE INTERNET [www.lycee-bonnefont.fr](http://www.lycee-bonnefont.fr)

RU 7963 - 1,40  
ISSN EN COURS  
26/01/23





# Le fait de la semaine

## Un an pour se mettre à

La bonne résolution de l'année prochaine est toute trouvée : composter. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, particuliers, collectivités et entreprises devront davantage trier leurs déchets.

■ Épluchures de pommes de terre, de carottes, coquilles d'œufs, sachets de thé... Les déchets fermentescibles sont nombreux. Et surtout terminent majoritairement dans nos poubelles d'ordures ménagères. Sauf que voilà : bientôt, il faudra composter. Obligatoirement.

Ce bientôt, c'est à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Alors pas de panique : à cette date-là, personne ne viendra vider votre poubelle pour voir si vous respectez bien cette règle. Et cette obligation de compostage n'est pas une lubie de la part du Sictom Issoire-Brioude. Elle « suit la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec) », explique Serge Batisse, directeur du Syndicat.

Particuliers, collectivités et entreprises devront se plier au tri et au compostage. Les habitudes vont donc continuer d'évoluer. « Cela se traduit soit par l'acquisition, pour ceux qui ont un jardin, d'un composteur individuel, soit avec les composteurs collectifs que nous installons dans les hypercentres et hyper-bourgs. »

### « La part de fermentescibles par ménage, c'est 71 kg »

Fin janvier 2023, le Sictom a distribué très exactement 13.193 composteurs individuels. « Jusqu'à fin 2022, on demandait une contribution pour cette mise à disposition, précise-t-il. On va en débattre prochainement mais on s'oriente vers une gratuité. » Pour tout ce qui est collectif, 470 ont déjà pris place dans les communes ainsi que les villages « et on en installe plus d'une dizaine par semaine ».

Difficile de dire combien seront intégrés dans le paysage pour être fin prêt en 2024. « Ce que l'on souhaite, c'est que toutes les communes en aient, de manière suffisante, pour que le tri se généralise au plus vite. » Mais attention : « l'objectif n'est pas de se gargariser avec un chiffre. Ce qui est intéressant, c'est d'avoir des composteurs qui fonctionnent bien et qui soient acceptés. » Pour le moment, ceux installés tournent plutôt bien. Ils permettent « de



Les composteurs collectifs permettent de détourner 570 tonnes de déchets sur la zone du Sictom Issoire-Brioude. (PHOTOS : NICOLAS JACQUET)

détourner 570 tonnes de déchets » qui ne sont ni collectées, ni transportées, ni traitées. Mais qui se recyclent de manière totalement naturelle.

Un chiffre, qui, à l'avenir, ne va cesser d'augmenter. « Sur 216 kg de déchets par ménage, la part de fermentescibles, c'est 71 kg », note Serge Batisse. Lorsque tout

le monde aura pris le pli, « il y aura moins de tonnage de déchets collectés donc nous sommes en train de revoir nos fréquences de collectes ».

### Vers une baisse des collectes

Certaines communes ne voient déjà le camion passer qu'une fois par semaine

contre deux auparavant. Et tout va très bien. « Aujourd'hui, il faut proposer le service dont la population a besoin, c'est-à-dire ne pas maintenir un service qui parfois n'est plus justifié. » Avec cette baisse des déplacements, « l'objectif est de financer les nouvelles dépenses, comme par exemple le prix du carburant qui a doublé, par les nouvelles

économies. »

Pour que cette transition vers le compostage se fasse de la meilleure des manières, le Sictom a pensé à tout : l'année 2023 est placée sous le signe de la formation. Pour savoir comment s'y prendre. Et comment faire du bien à la planète.

MARYNE LE GOFF  
maryne.legoff@centrefrance.com

## Onze composteurs installés à travers Brioude



Si certaines communes sont plutôt réticentes à l'idée d'installer des composteurs, d'autres franchissent le pas. À Brioude, onze ont été installés à travers la ville, dont une majorité en établissements. Et à chaque fois, c'est la même méthode : le Sictom et la mairie, définissent un endroit. Une fois le composteur partagé installé, les habitants de la zone sont invités à une formation. Là, ils apprennent que mettre ou non dans, à quoi sert le compost... et repartent avec leur bio-seau.

Informations. Envie de composter, de se former ? Contacter le Sictom au 04.71.50.32.92.

### EN CHIFFRES

159

C'est le nombre de communes couvertes par le Sictom Issoire-Brioude : 81 en Haute-Loire, 78 dans le Puy-de-Dôme.

71

En kilos, le poids total, par ménage, des déchets fermentescibles.

216

Un foyer jette, en moyenne, 216 kg de déchets par an.

30

Les déchets fermentescibles représentent près de 30 % du tonnage des ordures ménagères.

13.193

Au 23 janvier, 13.193 composteurs individuels avaient été distribués.

469

Composteurs partagés ont été installés sur le territoire du Sictom Issoire-Brioude.

10

Chaque semaine, le Syndicat installe une dizaine de composteurs collectifs.



# Le fait de la semaine

## jour sur le compostage

### Quoi, où, comment ? Guide pratique

Chaque semaine, le Sictom Issoire-Brioude installe des composteurs dans les communes du territoire. Pour les utiliser, quelques règles sont à respecter. Des règles qui ne sont pas forcément les mêmes à la maison.

#### QU'EST-CE QUE JE PEUX METTRE DEDANS ?

Les essuie-tout, mais en petite quantité ; les fruits et légumes, coupés de préférence pour une meilleure décomposition ; les épluchures de fruits, légumes et agrumes ; les sachets de thé ; le marc de café et les filtres ; les coques de fruits secs ; les coquilles d'œufs - broyées dans la mesure du possible - ; les restes de repas (voir ci-dessous pour ce qu'il ne faut pas mettre) ; les fleurs fanées, plantes d'intérieur, mais sans la motte de terre.

#### QU'EST-CE QUI EST INTERDIT ?

Pour les composteurs collectifs : viande, poisson (acceptés pour les collectivités, comme les cantines), restes de fruits de mer, os et arêtes ; les tissus synthétiques ; les corps gras, comme les huiles et plats en sauce ; les racines et mottes de terre ; les matériaux non dégradables tels que le verre, plastique, métal... ; les litières de tous types ; les sacs compostables qui contiennent des microparticules de plastique ; les lingettes, même celles étiquetées « biodégradables » ; les couches ; les tontes de gazon qui prendront toute la place...

**✓ Je digère**

- Épluchures de légumes, de fruits et d'agrumes
- Fruits et légumes abîmés
- Fanes de légumes
- Coquilles d'œufs broyées
- Fleurs fanées, feuilles mortes, plantes d'intérieurs sans la motte de terre
- Sachets de thé, marc de café avec filtre en papier
- Restes de repas d'origine végétale (légumes, riz, pâtes, etc...)

**Attention !**  
Jè ne mange pas n'importe quoi !



**✗ Je ne digère pas**

- Viande, poisson, restes de fruits de mer, os et arêtes
- Tissus synthétiques
- Corps gras (huiles et plats en sauces)
- Racines et mottes de terre
- Matériaux non dégradables (verre, plastique, métal, etc...)
- Litières (tous types)
- Sacs compostables

**Pour une meilleure dégradation, évitez les déchets trop grossiers.**

Projet Sictom - Ingénieur Carole S. P. 12 04 76 51 51 49

Dans un composteur, on ne met pas n'importe quoi, comme bon nous semble. (INFOGRAPHIE : SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE)

#### COMMENT L'UTILISER ?

Après avoir suivi une formation, le Sictom vous fournira un bio-seau permettant de mettre vos déchets, ainsi que le code du cadenas du composteur.  
Règle numéro 1, la plus basique : remplir votre seau.  
Règle numéro 2 : rentrer le code pour ouvrir le bac et y mettre vos déchets alimentaires.  
Règle numéro 3 : servez-vous des outils mis à disposition pour étaler et mélanger vos déchets.  
Règle numéro 5 : recouvrir de broyat avec la pelle présente sur place.  
Règle numéro 6 : remettre le cadenas.

#### ET À LA MAISON ?

Vous pouvez vous rapprocher du Sictom pour avoir un composteur mis à disposition. Pour l'installer, l'idéal est de choisir un lieu mi-ombragé si possible, mais surtout à même le sol. « Cela permet aux micro-organismes de remonter », explique Hélène Samson Vigouroux, du Sictom. Niveau déchets, c'est comme bon vous semble ! Pour recouvrir, « on peut mettre du broyat ou par exemple des feuilles sèches ».

## Pour éviter le gâchis, Thibault a adopté le composteur partagé



Thibault Gérardin utilise le composteur partagé de Brioude depuis les vacances de Noël.

Depuis trois semaines, Thibault Gérardin utilise le composteur partagé de Brioude, situé derrière l'hôtel de ville. Sans bousculer grandement ses habitudes, l'initiative lui permet de baisser considérablement ses déchets.

« On se rend au composteur une fois par semaine, détaille le trentenaire. On remplit un seau de huit ou dix litres. » Thibault Gérardin habite avec sa compagne à 200 m de l'installation, place Cardigan. Pratique pour des allers-retours réguliers.

#### Une formation de cinq minutes

Le Brivadois attendait depuis un moment de trouver un tel aménagement. « On avait vu que cela se faisait ailleurs, poursuit-il. On n'a pas de jardin. » Il ne peut donc pas en installer un

chez lui.

Pendant les vacances de Noël, Thibault Gérardin appelle le numéro renseigné sur le site internet de la mairie. « On nous dirige vers le Sictom. Il faut juste dire qu'on s'intéresse au composteur de Brioude. » Une personne lui donne rendez-vous devant l'objet. Lui livre un seau et quelques conseils. « Le tout dure cinq minutes », note le Brivadois. Il repart avec tous les détails de fonctionnement.

#### Éviter le sentiment de gâchis

« On y met les fruits et légumes, les épluchures, le marc de café, les croûtes de fromage ou des petits morceaux de pain », liste-t-il. Le tout est recouvert de copeaux. Il prend soin d'enfouir les rares restes de repas. « C'est vraiment très

simple », reconnaît-il.

Du côté de sa poubelle, le volume s'est nettement réduit. « On met au compost les déchets qui pourrissent et qui font qu'on doit changer le sac-poubelle. » Ce dernier leur dure une quinzaine de jours avant d'être collecté. L'efficacité du compostage ? « Indéniable » pour lui.

#### Un volume de déchets réduit de façon considérable

Composter nécessite un seul effort : en prendre l'habitude. « Au lieu de jeter, on met dans le composteur. »

Avec sa compagne, Thibault Gérardin est sensible aux initiatives pour réduire

sa quantité de déchets. « Il y a un côté agréable à ne pas mettre à la poubelle, admet-il. Quand tu cuisines beaucoup de légumes, le sentiment de gâcher engendre pas mal de frustration. Là, on se dit que cela va servir plus tard. »

Les utilisateurs du composteur partagé pourront disposer du substrat pour leur usage personnel. Ou le Sictom en récupère. Rien n'est perdu. « Je n'ai pas l'impression qu'on soit nombreux », estime le Brivadois. Pour le Sictom, les futurs utilisateurs se manifestent de plus en plus.

En quelques semaines, Thibault Gérardin a pleinement adopté le compostage. « Le principe est bon, il suffit qu'il y en ait davantage dans la commune. » L'appel est lancé. Et la pratique tend à se développer.

LUCILE BIHANNIC